

Élevage pastoral et environnement : des impacts réciproques sujets à controverses

Les systèmes d'élevage pastoraux mobiles fondés sur des transhumances saisonnières sont souvent critiqués, non seulement pour les difficultés qu'ils poseraient à la cohabitation avec des systèmes agricoles en expansion, mais aussi pour leur impact sur l'environnement. Dans cet entretien, Bernard Bonnet déconstruit certaines idées reçues à la lumière de son expérience et d'études récentes.

GDS : D'où vient la perception négative de l'élevage pastoral ?

Bernard Bonnet (BB) : Historiquement, la puissance coloniale était déjà peu favorable à la reconnaissance de ces systèmes d'élevage et cela a perduré avec les États indépendants. Les pasteurs, qui se jouent des frontières, sont jugés problématiques. Ils ont toujours gardé une certaine distance avec l'État (en ce qui concerne l'impôt, l'école). La décentralisation n'a pas permis qu'ils soient mieux représentés politiquement à l'échelle des collectivités notamment.

Il y a aussi une méconnaissance profonde de l'élevage pastoral, qui diffère grandement des cultures végétales. Le système pastoral repose sur une vraie construction sociale de la mobilité, avec une prise de risque importante. Il ne "produit" pas directement la ressource végétale : il exploite des ressources naturelles qui sont aléatoires, communes et partagées et dont l'évolution ne dépend pas

des interventions directes des populations. On entend toujours le refrain sur la désertification qui se poursuivrait au sud du Sahara, alors qu'en Afrique de l'Ouest (AO) on observe plutôt un reverdissement dans beaucoup de zones, avec un retour des ligneux important bien visible à l'œil et par les satellites. Or ce n'est pas dû à des plantations d'arbres mais à l'interaction entre une meilleure pluviométrie depuis les années 1990 et la diffusion des semences des herbacées et des arbres par le bétail qui en consomme les graines.

La succession de sécheresses en 1973 et 1984 a entraîné des pertes importantes pour les pasteurs mais les médias ont sous-estimé, voire nié, leur capacité à reconstituer une partie de leur troupeau. Un raccourci très important est fait encore aujourd'hui, considérant le pastoralisme comme la cause de la désertification et des sécheresses. Il a fallu attendre les années 1990 pour voir plusieurs bailleurs réinvestir dans les politiques d'hydraulique pastorale par exemple.

Un autre facteur pèse encore dans les esprits : la tragédie des communs développée par l'économiste Garrett Hardin, niant la réalité des régimes fonciers pastoraux et les modes de régulation négociée de l'accès aux ressources développés par les sociétés pastorales et ce jusqu'à la fin des années 1990. D'où les politiques qui privilégiaient la sédentarisation de l'élevage et le développement du ranching. Aucun de ces modèles n'a pourtant fait ses preuves en AO.

Enfin, cette vision négative a été renforcée par la publication en 2006, du rapport *Livestock's long shadow* de la FAO. Le rapport traitait des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'élevage. Les animaux sahéliens, moins productifs que le bétail des systèmes intensifs, étaient considérés comme les plus émetteurs. Or, en intégrant mieux les émissions liées à la production des fourrages artificiels et des concentrés dans les systèmes intensifs le bilan s'inverse largement. La recherche a récemment mis en évidence que les systèmes pastoraux considérés non plus à l'animal mais à l'échelle de l'espace pastoral utilisé se caractérisaient au contraire par un bilan neutre voire légèrement négatif (travaux du CIRAD dans le Ferlo au Sénégal).

GDS : Des études ont cherché à pondérer l'impact de l'élevage pastoral sur la dégradation des ressources et des sols. Que nous ont-elles appris ?

BB : Plusieurs travaux doivent être évoqués. En 1995 paraît l'Étude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filingué (Niger). Ce travail, de P. Colin de Verdière, qui a suivi durant trois ans des troupeaux de façon rigoureuse, avec des animaux enregistrés, fait référence. Il montre que les systèmes pastoraux sont plus productifs que les systèmes sédentaires, avec de meilleurs taux de fécondité, de natalité, moins de mortalité et une durée de lactation plus importante. Cela s'explique par la mobilité



Un troupeau de zébus m'bororo à la pâture en zone pastorale, en fin de saison des pluies dans la région de Zinder au Niger.

qui permet d'assurer une meilleure qualité de l'alimentation et des conditions sanitaires meilleure qu'en stabulation fixe. On a tendance à plaquer une vision occidentale en questionnant la capacité de charge et le nombre d'animal à l'hectare, paramètres qui ne sont pas pertinents en système extensif sahélien où la période de végétation est brève et produit un stock de fourrage herbacé pour l'année, contrairement aux prairies permanentes des zones tempérées. La sédentarisation des troupeaux souvent évoquée serait un non-sens économique dans l'écologie sahélienne. Produire beaucoup de fourrage et d'aliment bétail est coûteux, en exigeant des bonnes terres et l'irrigation. On constate que les petits élevages sédentaires sont en moins bonne santé, moins productifs et moins bien nourris. Ian Scoones publie aussi un travail important en 1999 : *Nouvelles orientations du développement pastoral en Afrique*, une sorte de synthèse des réflexions en matière d'écologie des parcours pastoraux.

Aujourd'hui, dans le Ferlo au Sénégal, les derniers travaux du Cirad contredisent l'idée répandue du "surpâturage". Ils montrent que le taux d'exportation de la biomasse herbacée ne dépasse pas 30 %. Elle est largement réintégrée dans le sol, notamment par le piétinement. Parallèlement au Sénégal, certains font la promotion de systèmes de mise en défens du pâturage, qui sont considérés comme des "bonnes pratiques environnementales" : on clôture le pâturage pour laisser le fourrage pousser, puis on le ramasse intégralement au râteau, y compris les racines pour ensuite le vendre et/ou le valoriser dans des systèmes d'élevage plus intensifs. Le bilan de la fertilité des sols de ces pratiques "améliorées" devient catastrophique...

Toujours sur le surpâturage, un projet soutenu par la GIZ allemande a permis de faire une comparaison sur 60 ans de zones soumises à la pâture traditionnelle et de zones intégralement mises en défens. Les premières comportaient moins de biodiversité végétale mais une valeur pastorale bien plus importante. Entre les deux zones la productivité en biomasse était relativement similaire et finalement le réel facteur de variabilité était l'intensité des pluies.

Il y a toute une vision fantasmée sur la menace des arbres par les troupeaux alors que l'on observe une régénération majeure. Il faut garder en tête que la pâture n'a qu'un faible impact sur l'écosystème pastoral avec un prélèvement de moins de 30 % de la biomasse herbacée et moins de 5 % de la biomasse foliaire des ligneux. D'une manière générale c'est le pâturage continu, même de faible charge qui dégrade fortement la ressource et qui explique la forte dégradation observée des aires de pâturage dans les zones agricoles. À l'inverse la mobilité des troupeaux permet une charge instantanée forte qui s'exerce sur de brèves périodes comme le pratiquent les pasteurs mobiles des zones pastorales.

GDS : Quels sont les enjeux liés à la mobilité des cheptels ?

Il faut considérer les différences entre les écosystèmes soudanais et sahéliens, voire sahariens pour comprendre les enjeux de la mobilité. Selon une opinion commune les troupeaux sahéliens ne feraient que descendre au Sud vers les pays côtiers. Si tous les éleveurs descendaient sans remonter, il n'y aurait plus de bétail au Sahel. C'est loin d'être le cas, car le Sahel offre bien des avantages pour les animaux. Dans les zones soudanaises, il y a beaucoup d'agriculteurs également conscients de l'importance d'intégrer l'élevage de ruminants dans leurs systèmes, notamment dans les zones cotonnières.

Au mois de juin par exemple, au Niger ou au Tchad, il est impressionnant de voir tous ces troupeaux qui remontent du Nigéria. C'est un mouvement naturel pratiquement inscrit dans la génétique même de ces herbivores sahéliens. Les Peuls M'bororo/Wodaabé grands observateurs du comportement des animaux, car étant d'une mobilité maximale faute d'avoir un ancrage foncier, témoignent régulièrement de cela. L'un, rencontré au Niger, nous disait : "On remonte vers le Nord dans la zone pastorale, tant que les bêtes ont envie de remonter". Tous les soirs, les vaches vont dormir peu de temps et repartir dans la nuit pâturer aux abords du campement. Elles vont se poser, ruminer, au nord des tentes des éleveurs. Dans leur campement, il y a une imbrication entre les tentes

et les animaux. Il arrive aussi un jour où les bêtes dorment au sud de la tente. Ce qui signifie qu'il y a un début de dessèchement de la végétation, que l'eau des mares est peut-être moins consommable, le risque de feux devient important aussi. Tout ceci traduit l'interaction forte qui existe entre ces animaux domestiqués par l'homme et l'écosystème qui les fait vivre. Il n'est pas rare de voir même certaines antilopes emprunter les mêmes itinéraires de transhumance se mêler aux troupeaux pour remonter. Tous ces herbivores ont inscrit cette mobilité dans leurs gènes.

GDS : Quelles menaces se profilent avec le changement climatique ?

En AO, en zone sahélienne, le changement climatique semble jouer en faveur de l'élevage pastoral : on observe une augmentation de la pluviométrie favorable à la régénération des ligneux. Les pluies sont quantitativement plus importantes, mais elles ne sont pas plus nombreuses. Donc, il y a des pluies plus violentes qui vont provoquer des inondations, qui touchent gravement les zones urbaines et les zones de production agricole. La mobilité est en soi une adaptation. L'augmentation de la température peut être un facteur problématique, mais on connaît mal ses impacts négatifs sur les organismes, la physiologie des animaux et leur reproduction.

À mon sens, les menaces les plus importantes relèvent plus de l'augmentation de la pression sur les terres pastorales liée à la démographie, et de l'insécurité qui devient un facteur majeur de déstabilisation de la région. On le voit avec le lac Tchad et des zones avec d'excellents pâturages qui sont maintenant complètement vidées, inaccessibles aux éleveurs. Ceux qui restent sur place sont assimilés à des djihadistes, or une telle forme d'assimilation des pasteurs à l'insécurité est vraiment dangereuse. Il y a des zones d'où les éleveurs sont partis et on voit aussi au centre du Niger des éleveurs obligés de s'acquitter de l'impôt islamique dans certaines aires de pâturage. En Centrafrique, certains éleveurs doivent prélever sur leur cheptel pour acheter la "protection obligée" des groupes armés. Tout le monde

ON NE CONNAÎT QUE TRÈS PEU DES SAVOIRS PRATIQUES DES PASTEURS EN MATIÈRE DE ZOOTECHNIE, DE GÉNÉTIQUE, D'ALIMENTATION DES ANIMAUX, DE VALORISATION DES ÉCOSYSTÈMES, D'ANALYSE DES DYNAMIQUES SAISONNIÈRE ET INTER-ANNUELLE DES PÂTURAGES...

regarde avec beaucoup d'avidité les éleveurs, et le vol de bétail se développe avec l'insécurité et la fermeture des marchés.

GDS : Il y a donc un enjeu fort de prévention des conflits et de sécurisation.

Tout à fait, comme en témoigne l'approbation en septembre 2022 par le Comité exécutif de l'Union africaine des "lignes directrices sur la sécurisation du pastoralisme et la prévention des conflits en Afrique pour un pastoralisme pacifique et durable". C'est un tournant important car il y a aujourd'hui pléthore de publications faisant un lien quasi intrinsèque entre pastoralisme et insécurité, conflit. Or, la réalité est évidemment plus complexe. La réalité est qu'il n'y a pas de pénurie de viande sur les marchés côtiers, ce qui veut dire que le pastoralisme continue d'exister et dans la majorité des cas, il y a encore la capacité pour se déplacer.

Comme le disait Jérémy Swift, au Niger, si vous prenez un vétérinaire ou un zootechnicien hyper bien formés, vous leur donnez un super troupeau, une caisse de vivres d'avance et que vous leur dites de partir en transhumance, l'espérance de vie de leur système ne pourra guère dépasser une dizaine de jours. Leur seule planche de salut sera de vite chercher à faire alliance avec des éleveurs mobiles pour se déplacer avec eux. La mobilité est une construction sociale, un éleveur tout seul ne peut pas se déplacer. Pleins d'agriculteurs ne sont pas hostiles aux éleveurs, en témoignent la tradition des contrats de fumure, d'échanges de céréales et lait. Si la mobilité continue de fonctionner, c'est que très largement, il n'y a pas que les conflits même si c'est le seul angle qui est traité.

Très souvent le facteur en cause, ce n'est pas la relation entre agriculteurs et éleveurs, mais les problèmes de gouvernance, de prédation par les autorités locales, les forces de l'ordre... Le règlement inéquitable de premiers litiges mineurs fait que les acteurs institutionnels locaux, au lieu de jouer la médiation et la prévention, participent largement à attiser les tensions. En travaillant sur l'application du droit sur le terrain, on se rend compte qu'il y a pas mal de préfets, de gouverneurs et de maires qui ont des pratiques de gestion de litiges agro-pastoraux catastrophiques, allant parfois jusqu'à vouloir interdire le déplacement des pasteurs sur leur territoire. Ceci est très grave puisque c'est contraire à la constitution du pays qui dit que tous les citoyens sont libres de se déplacer. Les textes sont parfois adaptés, parfois non, mais pour qu'ils soient véritablement appliqués il faut des dispositifs

de défense des droits fonctionnels, des systèmes d'appui juridique. Il y a par exemple de nombreux exemples au Sahel de "champs pièges" : installés sans réel but de production, ils vont servir à piéger les éleveurs. Les troupeaux qui passent en bordure broutent un peu, et dans les représentations, celui qui possède du bétail est riche. Les compensations sont énormes : par exemple, contre quelques pieds de sorgho broutés, l'éleveur devra dédommager l'équivalent d'un sac de grain. Au Nigéria, la tentative de sédentarisation des éleveurs, comme le ranching, n'a pas empêché les conflits. C'est peut-être même le contraire qui s'est produit sur fond de tension dans l'octroi du foncier à des éleveurs, de tensions religieuses et d'influence de différentes sectes. Les politiques de partition de l'espace entre communautés sédentaires et éleveurs transhumants renforcent les tensions au lieu de renforcer les ententes et les complémentarités.

GDS : Quels sont les scénarios d'évolution du système d'élevage ?

Les travaux de prospective permettent de "tester" différents scénarios. Par exemple, on a en tête que pour produire un kg de viande de poulet, il faut 3 kg de céréales. Pour produire 1 kg de bœuf, il en faudrait 7. Sauf que le bétail sahélien ne voit pas un gramme de grains dans sa ration. Il transforme en aliment une végétation naturelle impossible à consommer par les hommes. Il y a aussi des visions très occidentales qui ont longtemps influencé les vétérinaires aux commandes des ministères de l'élevage. En leur sein, le soutien au pastoralisme n'a pas été spontané du fait de la priorité de rendre l'élevage productif par la sédentarisation, la production fourragère, l'insémination artificielle, la nutrition avec des aliments concentrés...

La réalité, c'est que dans des écosystèmes à forte variabilité avec des sols de faibles capacités ou soumis à des climats arides désertiques ou montagnards froids, il n'y a pas de système d'exploitation plus adapté que le système pastoral. Il y a quand même une prise de conscience qui progresse sur ce point. En AO, 2013 notamment a marqué un tournant, avec la déclaration de N'djaména, le colloque pastoralisme et sécurité dans les espaces saharo-sahéliens. À ce moment-là, l'insécurité n'avait pas encore pris l'ampleur d'aujourd'hui. Cela a permis à la fois une relance des politiques de développement pastoral qui étaient déjà expérimentées dans certains pays, et une réappropriation par les ministères de l'élevage de la question du développement pastoral. En 2013 toujours, il y a eu la déclaration de Nouakchott qui mettait sur pied un programme régional d'ap-

pui au pastoralisme sahélien couvrant les 6 pays sahéliens, le PRAPS, qui aujourd'hui s'engage dans sa deuxième phase jusqu'en 2027. Ce qui veut dire que les pays ont accepté de se mobiliser et d'emprunter auprès de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre des politiques pastorales conséquentes articulant hydraulique pastorale, sécurisation du foncier, négociation, prévention et gestion des conflits, santé animale, amélioration des marchés à bétail...

Pour "intensifier" les systèmes pastoraux, il faudrait renforcer les relations, les complémentarités entre agriculteurs et éleveurs, améliorer la gouvernance et l'application des règlements fonciers, assurer plus de médiation. En même temps on a tellement dit du mal de ce système d'élevage que les éleveurs sont eux-mêmes complexés sur leur activité. Beaucoup ne sont plus fiers d'être pasteurs alors qu'on ne connaît que très peu leurs savoirs en matière de zootechnie, de génétique, d'alimentation des animaux, de valorisation des écosystèmes, d'analyse des dynamiques saisonnières et inter annuelles des pâturages..

Un Master sur le pastoralisme a été créé dans le cadre du PRAPS et se tient depuis quelques années à Niamey. Il est nourri par toutes les études relativement récentes soulignant la pertinence des systèmes pastoraux. C'est porteur d'espoir parce que ces diplômés vont se retrouver soit dans les organisations professionnelles soit dans les ministères. Cette nouvelle génération devrait être en mesure de mieux comprendre les stratégies des éleveurs et aider à faire reconnaître le système pastoral comme un véritable système productif d'intérêt régional. ■

Bernard Bonnet



Géographe, agronome et zootechnicien, Chargé de Programme à l'IRAM

EN SAVOIR PLUS :

Une bibliographie est disponible ici : <http://bit.ly/3UgTYtS>

Propos recueillis par Alexandra Quet-Viéville